

COMPTE RENDU DU CDAS DU JEUDI 20/10/2022

Le Comité Départemental de l'Action Sociale de ce jour a commencé, sur l'initiative de son Président Philippe BOYER, par une minute de silence en la mémoire de notre camarade et ami Serge TERRAL décédé le 20 août dernier.

Seule organisation syndicale à lire une déclaration liminaire ci-jointe, *M. BOYER* est intervenu à la fin de notre lecture sur plusieurs points. À savoir, il n'a pas connaissance du montant du budget 2023 et ce malgré l'attente de celui-ci par rapport à la période inflationniste actuelle. Concernant la tenue des travaux sur la restauration, il confirme la décision nationale de les reporter. Au plan local, il se félicite de la présence de la nouvelle assistante de service social *Camille DELAUNAY*. De plus, il souhaite, **tout comme nous**, le remplacement du Médecin de Prévention qui doit nous quitter fin décembre 2022. Sur le besoin réel de proximité, il mise sur le duo *DELAUNAY/LANG*. En conclusion, **et après notre détermination sur l'absolue nécessité d'une action sociale de qualité et efficace**, il nous rejoint sur notre analyse ! Merci Monsieur le Président !

Jérémy LANG est ensuite intervenu pour nous annoncer la nomination du délégué régional de l'action sociale Gregory VILLAR pour la région Occitanie. Une visite est prévue avec Jérémy avant la fin de l'année, avant de revenir lors d'un prochain CDAS en 2023. Par ailleurs, notre délégué aveyronnais nous déclare que sa mission d'intérimaire pour le département de la Lozère devrait prendre fin au 31/12/2022.

Un nouveau délégué en vue pour le 48 ? Il faut savoir que 3 départements sur les 13 de la Région Occitanie n'ont pas de délégué de l'action sociale ! **Situation inacceptable que nous condamnons avec la plus grande fermeté !!!**

En résumé, **un point sur les actions à venir** : le mercredi 07/12/2022 l'arbre de Noël qui se déroulera, enfin cette année, à la salle des fêtes de Olemps. Les cadeaux et abonnements ont été commandés pour les 0/10 ans. Pour les 11/12 ans, le père Noël leur attribuera des chèques cadeaux d'une valeur de 40 €. Pour les 13/17 ans des chèques cadeaux leur seront attribués en fonction du budget restant à solder...

En conclusion, le budget local d'action sociale pour notre département de 19910 € sera utilisé dans sa globalité. Merci à Jérémy pour sa disponibilité et son efficacité dans sa gestion !



TA VOIX, NOTRE FORCE!
SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES & SOLIDAIRES FINANCES